

## PROGRAMME DE FORMATION

### THEMATIQUE : LE TRAVAIL EN HAUTEUR

NIVEAU : Initiale / confirmé

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU :  Sur site ou  Dans nos locaux

PUBLIC : Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes en hauteur.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes par session

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Formateurs en Prévention Sécurité

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

#### Être capable :

- D'acquérir les connaissances et le savoir-faire afin d'intervenir et de travailler en toute sécurité en hauteur
- De savoir vérifier son matériel, le régler et savoir s'équiper
- De savoir évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Choisir les méthodes et outils de travail adaptés à l'environnement et d'optimiser ses mouvements.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### En théorie :

##### \*Sensibilisation à la sécurité

- L'accident de travail
- Importance du coût des accidents de travail
- Les statistiques des accidents de travail
- La responsabilité

#### \*Les risques de chutes de hauteur

- Les facteurs de chutes de hauteur
- Les accidents dus aux chutes
- Les chiffres et les statistiques
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des équipements en fonction de la nature des risques

#### \*La législation et la réglementation

- Le Code du travail et les articles
- Arrêté du 10 mai 1994

#### \*Les équipements et organes de sécurité

- Le harnais
- Les ceintures
- Les longes, les longes de maintien et d'antichute
- Les antichutes ou stop chutes
- Les cordages et filets
- Les lignes de vie
- Les ancrages
- Les garde-corps composés de lisse, sous lisse et plinthe
- Les échelles, échafaudages volants, roulants et échafaudages fixes
- Les P.E.M.P

#### \*Conditions d'utilisation des équipements de protection

- Le choix et la disposition des points d'ancrage et organes de liaisons
- Les contrôles à effectuer

#### En pratique :

- Application sur un thème de travaux à réaliser avec mise en place des moyens de protection collectifs et/ou individuels sur site.
- Exercices pratiques au sol et en situation réelle (sur chantier)

**LA METHODE PEDAGOGIQUE :** L'aller-retour « théorie- pratique » est la modalité choisie. La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur. C'est une pédagogie par l'action.

**LA SANCTION DU STAGE :** Attestation de formation

#### LA MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Evaluation à « chaud » : Evaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation

Evaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Evaluation à « froid » : opinion des stagiaires et formalisation, après formation

#### MATERIELS :

- Casque, gants, harnais, longe, chaussures de sécurité
- 1 dispositif de mise en situation pratique (nacelle, échafaudage...)